

SOMMAIRE

INDEX.....	7
INTRODUCTION.....	8
DOMAINES D'APPLICATION.....	11
PRESENTATION.....	11
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	19
Etablissements classés.....	19
Bruits de voisinage.....	23
Chaufferies.....	25
AMELIORATION DE L'EXISTANT.....	26
Logements.....	26
Avant 1989.....	26
Après 1989.....	27
Chaufferies.....	28
VIBRATIONS.....	28
PERFORMANCES ACOUSTIQUES INTERIEURES.....	30
LOGEMENTS NEUFS.....	30
Arrêté du 30 juin 1999.....	30
Objectif de ce texte.....	31
Terminologie aux impacts.....	32
Terminologie aux aériens.....	32
QUALITEL et Habitat & Environnement.....	34
Exigences sur les bruits d'équipements individuels de chauffage et de climatisation intérieurs aux logements.....	36
Exigences sur le traitement acoustique des parties communes.....	37
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT.....	38
Rappel historique.....	38
L'arrêté du 25 avril 2003.....	39
Isolement aux bruits aériens intérieurs.....	40
Isolement aux bruits aériens extérieurs.....	42

Transmission des chocs sur le sol.....	42
Bruits des équipements	43
Duree de réverbération.....	43
Evolution des objectifs : du CRT à l'arrêté du 25 avril 2003.....	44
Isolements acoustiques entre locaux.....	44
Isolements acoustiques vis-à-vis des bruits extérieurs de circulation terrestre	45
Niveaux de bruits de chocs.....	45
Niveaux de bruits d'équipements.....	46
HOTELS ET HEBERGEMENTS A CARACTERE TOURISTIQUE.....	47
Isolement aux bruits aériens intérieurs	47
Isolement aux bruits aériens extérieurs	48
Transmission des chocs sur le sol	48
Bruits des équipements	49
Correction acoustique des circulations.....	49
Résidences de tourisme	49
BATIMENTS DE SANTE.....	50
Eléments d'appréciation	51
Circularaire du 25 avril 2003	52
<i>Isolement aux bruits aériens intérieurs.....</i>	<i>52</i>
<i>Isolement vis-à-vis des bruits extérieurs</i>	<i>52</i>
<i>Protection vis-à-vis des bruits de chocs sur le sol.....</i>	<i>53</i>
<i>Protection vis-à-vis des bruits des équipements</i>	<i>53</i>
<i>Durées de réverbération</i>	<i>53</i>
<i>Protection du voisinage.....</i>	<i>54</i>
SALLES DE LOISIRS ET DE SPORTS	54
Norme française NF P 90-207	55
Isolement entre volumes	55
Isolement vis à vis de l'espace extérieur.....	55
Bruits des équipements	56
Bruits des impacts au sol.....	56
Durée de la réverbération.....	56
Cas particuliers.....	57
Piscines.....	57
Patinoires	57
Salles polyvalentes.....	57
Installations de plein air	58

ETABLISSEMENTS DIFFUSANT DE LA MUSIQUE	59
Recommandations du Conseil national du bruit de 1992	59
Principe du certificat	60
Objectif à atteindre	60
Décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998	61
Champ d'application	61
Objectifs visés	62
Qui est concerné	62
Sanctions	62
Moyens.....	63
Interprétations du décret.....	63
<i>Organismes agréés</i>	65
Arrêté d'application du 15 décembre 1998	65
Cahier des charges du limiteur	67
Méthode de mesures.....	68
Circulaire interministérielle du 23 décembre 2011	70
BUREAUX	71
Vis à vis du voisinage	71
Les bureaux eux-mêmes	72
LOCAUX DE TRAVAIL	73
Décret du 19 juillet 2006	73
Arrêté du 30 août 1990	75
LIEUX DE SPECTACLE	76
Salles de cinéma	76
LOCAUX DE JUSTICE	79
Tribunaux et cité judiciaire	79
Isolation aux bruits aériens intérieurs	80
Isolation aux bruits aériens extérieurs	81
Protection contre les bruits des équipements	81
Correction acoustique des locaux.....	81
Etablissements pénitentiaires	82
EQUIPEMENTS PARTICULIERS	83
Transformateurs de l'EDF	83
Parcs de stationnement	83

PROTECTION VIS-A-VIS DE L'EXTERIEUR.....	84
Rappel historique	84
LOGEMENTS NEUFS	85
Avant le 1^{er} janvier 2014	85
Méthode forfaitaire	86
Méthode détaillée	86
Commentaire.....	87
Contrôles.....	87
Confort thermique d'été.....	87
Après le 1^{er} janvier 2014	87
Disparition de la notion de rue en « u ».	87
Introduction de la notion d'angle de vue selon lequel on voit l'infrastructure depuis la façade.	87
Clarification de la détermination de l'isolement à atteindre dans les situations d'exposition à plusieurs infrastructures.....	88
Suppression des exigences relatives à la pureté de l'air et au confort thermique d'été	89
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	90
ETABLISSEMENTS DE SANTE	90
HOTELS	91
COMPLEMENTS	92
EXPERTISE JUDICIAIRE ET REGLEMENTATION	92
Répression des bruits excessifs de voisinage.....	92
La construction elle-même	93
Expertise	93
Modification de l'état initial	94
Changement de destination.....	95
Locaux commerciaux artisanaux et industriels.....	96
Equipements	97
Conclusions.....	98
NORMES EUROPEENNES.....	99
Normes de mesures de laboratoire.....	99
Isolement aux bruits aériens.....	99
Transmission des impacts au sol.....	99
Facteur d'absorption α_w	100
Normes de mesures <i>in situ</i>.....	100
Mesures d'expertise.....	100
Mesures de contrôle	100

EXEMPLE DE REGLEMENTATION ETRANGERE : MONACO	101
Bruits dont l'origine est extérieure au logement	101
Bruits dont l'origine est intérieure au logement	101
NOTIONS D'ACOUSTIQUE.....	103
Les bruits et leur analyse	103
Expression des résultats	104
Le dB(A)	104
Courbes ISO	105
La norme européenne prise en application par l'arrêté du 30 juin 1999	108
Bruits aériens	108
Bruits de chocs.....	114
Insonorisation	116
Niveau perçu	117
Correction acoustique et durée de la réverbération	117
Isolement (ou isolement brut)	117
Isolement normalisé	117
Valeurs de laboratoire	118
Equipements qui produisent du bruit	118
Efficacité aux bruits aériens.....	118
Transmission des bruits des impacts au sol	118
Matériel de mesure	118
Informations complémentaires	120
Pourquoi le dB(A)?	120
Analyse spectrale	122
Bruits	125
Addition de dB	127
Le Leq	128
TEXTES REGLEMENTAIRES	129
TEXTES GENERAUX.....	133
LOGEMENTS NEUFS	269
ETABLISSEMENTS DIFFUSANT DE LA MUSIQUE	350
LOCAUX DE TRAVAIL	379